



**La CGT AFPA PACA  
reçoit Pascale GERARD\*,  
vice-présidente du Conseil Régional**

Dans les locaux de l'union départementale, Débat sur la formation professionnelle.

Sont à l'initiative de cette réunion, les salariés du centre AFPA de Nice qui ont été soutenus par Pascale GERARD lors de la grève nationale du 22 novembre 2012.

**Les participants :** Des représentants de l'UD (dont le secrétaire), Pole Emploi avec des conseillers et nos anciennes psychos, FERC (Greta), des Stagiaires AFPA (en cours de formation), des formateurs AFPA venant de toute la région, le secrétaire régional CGT-AFPA PACA, des salariés des finances publiques.

**Le thème : l'évolution de la formation professionnelle et ses différents intervenants.**

**Pascale GERARD\*** : enseignante, est en responsabilité de la formation professionnelle en PACA, depuis une quinzaine d'années, en tant que **vice-présidente de la région**, missionnée par Michel VAUZELLE. Elle est également **Secrétaire Nationale à la formation professionnelle au Parti Socialiste** et travaille en étroite collaboration avec Michel SAPIN, toujours en tant que spécialiste de la formation.

Actuellement, 60% du chiffre d'affaire de l'AFPA PACA est constitué par la commande publique de la région, sous le contrôle politique de Pascale GERARD.

Après les présentations d'usage, la vice-présidente nous expose sa vision de la formation professionnelle telle qu'elle aimerait la mettre en place particulièrement en PACA.

La colonne vertébrale du projet est, au plan national, de créer un dispositif de :

**« Sécurité Sociale Professionnelle »**

## Avec des affirmations fortes :

- Il faut **stopper la marchandisation de la formation professionnelle**
- La **logique d'appel d'offres est inadaptée** au bon fonctionnement des parcours de formation parce qu'elle établit une concurrence féroce, empêche les partenariats et nuit à l'efficacité économique et sociale des formations professionnelles
- La formation professionnelle de tous doit redevenir une **priorité de service public**
- Un dispositif européen SIEG serait à expérimenter pour **sortir de cette logique de financement par appel d'offres**.

## Des axes clairement identifiés :

- Les notions de salariés et de chômeurs sont dépassées, il est bien rare qu'une personne fasse une carrière complète dans la même entreprise, voire sur un même métier. Il faut donc aujourd'hui **imposer la notion d' « actifs »**.
- **Une personne est « active » de sa sortie d'école jusqu'à sa retraite.**
- L'état doit une formation initiale à chacun sortant du cursus scolaire, que cette formation professionnelle initiale suive immédiatement la fin des études, ou pas.
- **Le rôle de la formation professionnelle sera donc d'accompagner les démarrages et transitions professionnelles tout au long de la vie**
- La formation jouera également un rôle important dans l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi à condition que des **parcours** plus resserrés du point de vue de la temporalité, puissent être mis en œuvre, entre alphabétisation, mise à niveau, pré qualification, et formation qualifiante par exemple, ceci pour ne pas perdre de nouveau les fameux « décrocheurs », public fragile récupéré à grand peine par les missions locales en premier lieu.
- On note bien qu'à l'heure actuelle, la **collaboration**, informelle entre les organismes intervenant sur un même parcours de formation a pour limite la mise en concurrence entre ces mêmes organismes pour remporter les appels d'offres, tout autant que les difficultés pour les financeurs d'avoir un fléchage direct et opérationnel des formations possibles.

Il est donc quasi impossible de maîtriser les délais d'attente entre les divers éléments du parcours puisque les centres ne sont pas censés **coordonner** leur programmation.

## Une vision nouvelle du rôle de la Région dans le Programme Régional de Formation :

- **La Région, Chef d'orchestre, met en synergie des acteurs de la formation**, choisis en fonction de leur complémentarité, et ce de façon contractuelle, valorisée et durable pour **constituer des plates-formes d'offres de formation** et créer un **système de réservation unique**, mis à disposition des prescripteurs tels que pôle-emploi, missions locales etc... Ce projet inclue également une **plateforme d'orientation des actifs**, qu'ils soient demandeurs d'emploi comme salariés.

**Cette « déclaration de politique générale », très éloignée des pratiques actuelles a emporté naturellement pour l'essentiel l'adhésion du public présent.**

Un débat de haut niveau technique s'ouvre et les intervenants, formateurs comme conseillers en insertion ou en orientation, peuvent faire partager et remonter des retours d'expérience de terrain, suscitant un grand intérêt de la part Pascale GERARD. Elle est en effet venue également à notre rencontre pour faire un point d'étape sur l'évolution de nos métiers et glaner des informations fraîches sur nos pratiques et les difficultés que nous rencontrons, car le seul éclairage dont elle dispose habituellement est celui des audits qu'elle missionne, des chargés de mission du CR et du discours lénifiant de nos Directeurs Régionaux ou autre cadres dirigeants.

En effet, au vu de la masse de fonds publics engagés dans la formation professionnelle, il semble naturel de vouloir contrôler que les prestations achetées soient bien exécutées dans le respect des cahiers des charges, pas seulement d'un point de vue du strict respect des certifications mais plus largement aussi de celui de **l'efficacité du service attendu**.

Enfin, la plupart des points sujets à controverse ayant été très clairement développés et explicités, chacun ayant présenté son point de vue, émis des propositions d'axes de réflexion dans une logique commune d'utilité du service public, la réunion se termine tard dans la soirée.

## **En Conclusion :**

1) Le message est très pertinent avec comme points forts :

- **la confirmation que la formation professionnelle ne fait pas partie de l'espace concurrentiel tel que défini par l'Europe,**
- **une sortie rapide de la logique d'appel d'offres,**
- **la possibilité de mettre en avant l'expérience et les compétences de l'AFPA.**

Cela nous demandera bien sûr de nous adapter à ce dispositif, et surtout **d'être force de proposition** bien en amont, afin **d'être partie prenante dans sa construction** et d'évoluer de façon pérenne dans ce nouvel environnement.

2) Une réunion comme on aimerait en avoir plus souvent, un **discours qui donne un peu d'espoir**, une interlocutrice ayant parfaitement intégré notre monde et nos techniques, à l'écoute de nos préoccupations, capable de comprendre nos revendications et de nous présenter un projet plus que cohérent pouvant solutionner des problèmes que nous vivons assez mal aujourd'hui.

3) Nous avons tous pris beaucoup de plaisir ce jeudi soir et nous souhaitons vivement avoir l'occasion de **répéter ces rencontres qui sont bonnes pour le moral.**